POSTAL ADDRESS—ADRESSE POSTALE: UNITED NATIONS, N.Y. 10017

CABLE ADDRESS—ADRESSE TELEGRAPHIQUE: UNATIONS NEWYORK

Référence : C.N.760.2011.TREATIES-6 (Notification dépositaire)

CONVENTION DE BÂLE SUR LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS TRANSFRONTIÈRES DE DÉCHETS DANGEREUX ET DE LEUR ÉLIMINATION BÂLE, 22 MARS 1989

PROPOSITION DE CORRECTION À L'ANNEXE VIII DE LA CONVENTION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de dépositaire, communique :

L'attention du Secrétaire général a été attirée sur une erreur relative à la catégorie A3120 de l'Annexe VIII de la Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination (texte authentique russe). Le texte authentique de l'Annexe VIII a été circulé par la notification dépositaire C.N.77.1998.TREATIES-2 du 6 mai 1998.

L'annexe à cette notification contient ladite proposition de correction.

Conformément à la pratique dépositaire établie, le Secrétaire général se propose, sauf objection à ce que soit effectuée la correction de la part d'un État signataire ou d'un État contractant, d'effectuer dans l'Annexe VIII du texte authentique russe de la Convention la correction proposée.

Toute objection doit être communiquée au Secrétaire général dans les 30 jours à compter de la date de la présente notification, soit jusqu'au mercredi 28 décembre 2011.

Le 28 novembre 2011

Attention : Les Services des traités des Ministères des affaires étrangères et des organisations internationales concernés. Les notifications dépositaires sont publiées uniquement en format électronique. Les notifications dépositaires sont mises à la disposition des missions permanentes auprès des Nations Unies sur le site Internet de la Collection des traités des Nations Unies à l'adresse http://treaties.un.org, sous la rubrique "Notifications dépositaires (CNs) ". En outre, les missions permanentes et toute autre personne intéressée peuvent s'abonner pour recevoir les notifications dépositaires par email à travers le "Services automatisés d'abonnement", qui est également disponible à l'adresse http://treaties.un.org.

C.N.760.2011.TREATIES-6 (Annex/Annexe)

[Russian text of Annex VIII (Category A3120)/ Texte russe de l'Annexe VIII (Catégorie A3120]

The original reads – Le texte original se lit :

A3120	Пух – легкая фракция в результате измельчения
70120	тух легкая фракция в результате измельчения

It should read — II devrait se lire:

A3120	Легкие фракции шредерных отходов